

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

PROGRAMME DE BOURSES UNIVERSITAIRES 2019-2020

(POUR ÉTUDIANTS-ATHLÈTES CANADIENS NON-QUÉBÉCOIS)

VOLET 1

BOURSES DE RECRUTEMENT

MONTANT DES BOURSES:

CINQ BOURSES DE 3 000 \$ SUR 1 AN

OBJECTIF :

PERMETTRE LE RECRUTEMENT DES MEILLEURS ÉTUDIANTS-ATHLÈTES CANADIENS ADMISSIBLES À L'UNIVERSITÉ AINSI DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS.

QUI :

ÉTUDIANT-ATHLÈTE CANADIEN (HORS-QUÉBEC) QUI PROVIENT D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE ET QUI DÉSIRE ÉVOLUER POUR UNE ÉQUIPE UNIVERSITAIRE DANS UNE UNIVERSITÉ QUÉBÉCOISE DONT L'ACTIVITÉ FAIT PARTIE DU RÉSEAU DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS ET/OU CANADIEN.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- ÊTRE INSCRIT OFFICIELLEMENT EN SEPTEMBRE 2019 ET/OU JANVIER 2020 COMME ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN DANS UNE UNIVERSITÉ QUÉBÉCOISE MEMBRE DU RÉSEAU DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS SELON LES RÈGLES DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS ET/OU CANADIEN;
- ÊTRE ÉTUDIANT DE PREMIÈRE SESSION EN SEPTEMBRE 2019 OU JANVIER 2020;
- ÊTRE CITOYEN CANADIEN PROVENANT D'UNE PROVINCE CANADIENNE AUTRE QUE LE QUÉBEC;
- ÉVOLUER POUR UNE ÉQUIPE UNIVERSITAIRE QUI FAIT PARTIE DU RÉSEAU DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS ET/OU CANADIEN;
- ÊTRE ÂGÉ DE 21 ANS OU MOINS LE 1ER SEPTEMBRE 2019;
- DANS TOUS LES CAS, L'ABANDON DES ÉTUDES OU DU SPORT DE L'ÉTUDIANT-ATHLÈTE LE DISQUALIFIE POUR L'OBTENTION DE LA BOURSE.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- ÉVALUATION ET CLASSEMENT DES ATHLÈTES D'UNE MÊME DISCIPLINE PAR LEUR FÉDÉRATION SPORTIVE
- SÉLECTION DANS DES ÉQUIPES NATIONALES JUNIOR/ ÉQUIPES PROVINCIALES
- HONNEURS INDIVIDUELS DANS TOURNOIS/CHAMPIONNATS AVEC ÉQUIPES NATIONALES/PROVINCIALES
- HONNEURS INDIVIDUELS DANS LIGUES RESPECTIVES

LES RÉCIPENDIAIRES SERONT CHOISIS PAR LE COMITÉ BOURSES DE LA FONDATION. LES BOURSES NE SERONT PAS NÉCESSAIREMENT RÉPARTIES DE FAÇON UNIFORME PAR SPORTS, SEULS LES MEILLEURS DOSSIERS SERONT RETENUS.